

Commune de MAUGES SUR LOIRE

4 rue de la Loire - La Pommeraye
49620 MAUGES-SUR-LOIRE
Tel : 02 41 77 78 11

A rappeler pour toute correspondance

DOSSIER N° PC 049 244 26 00097 | AR_URBA_2026_652
Reçu le : 14/09/2026
Adresse du terrain : 4 Domaine de Ribotte
ST FLORENT LE VIEIL
49410 MAUGES SUR LOIRE
Références cadastrales : 244 276 AE 113

DESTINATAIRE

Monsieur CADOT Mickaël
4 Domaine de Ribotte
ST FLORENT LE VIEIL
49410 MAUGES SUR LOIRE

RECOMMANDE A.R.

OBJET : Retrait avant décision d'un(e) Permis de construire,
REF. : Votre courriel du 20/10/2026

Monsieur,

Vous avez déposé le 14/09/2026, une demande de Permis de construire dossier n° PC 049 244 26 00097, ayant pour objet extension d'une maison et construction d'un garage situé 4 Domaine de Ribotte, ST FLORENT LE VIEIL, à MAUGES SUR LOIRE (49410).

Par correspondance publiée sur le Guichet Unique de la collectivité <https://maugescommunaute.geosphere.fr/portailccs> le 20/10/2026, vous m'avez informé que vous ne donniez pas suite à votre demande de Permis de construire.

Aussi, je vous informe que votre dossier a été **déclaré sans suite**.

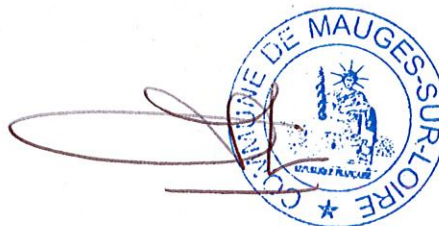
Par conséquent, le récépissé de dépôt reçu par courriel fixant la date limite de notification de décision, est désormais sans objet.

VU l'arrêté municipal de Mauges-sur-Loire n°2026-0133 accordant délégation de signature à Madame Nadège MOREAU, Adjointe de droit en charge de l'urbanisme de Mauges-sur-Loire, pour tous les documents relatifs à l'urbanisme ;

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

MAUGES SUR LOIRE, le 22/10/2026
Pour le Maire et par délégation,
L'adjoint de droit en charge de l'urbanisme.
Nadège MOREAU.

Notifié le : 23/10/2026
Transmis en Sous-Préfecture le : 23/10/2026
Affiché en Mairie le : 23/10/2026



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du Code de l'Urbanisme.